

# NF14445 — GESTION DE LA FACTURATION DE RETOUR DE MARCHANDISES RÉTROCEDÉS ("RMR")

---

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

- Ventes > facturation > Onglet "Factures client" > Créer
- Sélectionner "Ventes en gros"
- Le programme affiche les bons de rétrocession **validés et non facturés** de type "RCG" (vente en gros en positif) et "RMR" (retour en négatif).
- Sélectionner les bons de retour "RMR" puis enregistrer.
- Dans la liste, les factures de retour de rétrocession figurent en négatif (Prix HT et Prix TTC <0)
- Editer : comporte la mention "AVOIR" et les montants sont en positif.

## A savoir :

**Une facture ne peut contenir à la fois un bon de rétrocession et un bon de retour de rétrocession. Veuillez effectuer deux factures séparées.**

Veillez consulter la page [Facturation des ventes en gros](#).